

# AVIS N° 126 - 2019 / BRVM / DG

## UNILEVER COTE D'IVOIRE

### Valeur du Droit Préférentiel de Souscription

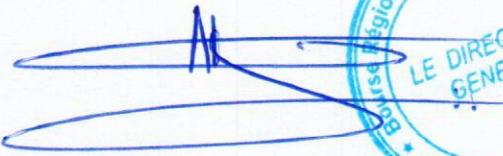
La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) rappelle au public et aux intervenants du marché que conformément au communiqué d'UNILEVER CI relatif à l'augmentation de son capital par apport en numéraire en raison de 5,70185 actions nouvelles pour 01 action ancienne, la valeur du Droit Préférentiel de Souscription (DPS) est fixée à 1 000 FCFA.

Le Droit Préférentiel de Souscription sera inscrit à la cote de la BRVM du **26 juillet au 16 août 2019**, sous le symbole **UNLC.DS1**, avec un cours de référence de 1 000 FCFA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 23 juillet 2019

Le Directeur Général


Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE